

## Les privatisations en Vallée d'Aoste

Monsieur le Président,  
Chers messieurs,

Vous ne m'en voudrez pas de vous prendre quelques minutes pour vous donner un bref aperçu de la situation du processus des privatisations en Vallée d'Aoste. Ce sera l'occasion, c'est mon sentiment, d'approfondir en même temps, notre connaissance réciproque, ainsi que de remercier, personnellement et au nom de mon collègue, la section de la Louisiane qui nous a si bien accueillis.

### **Du global.....**

D'après une étude récente de l'agence de notation Standard & Poors, l'endettement va représenter avant 2050 plus de 200 % du produit national brut (PNB) en Italie, en Allemagne, en France, au Portugal, en Grèce, en Pologne et en République tchèque (les plafonds fixés par le pacte de stabilité européen sont de 60 %...), plus de 700 % au Japon.

Explication: les retraites seraient trop généreuses, les taux de reproduction trop bas, les vieux trop nombreux et trop vieux. L'avenir est donc radieux : « *Presque tous les pays vont connaître une désintégration fiscale dans les vingt-cinq années à venir (1).* »

La crainte d'une spirale collectiviste, aboutissant au sacrifice de la responsabilité individuelle sur l'autel de la sécurité sociale, (si bien exprimée par l'économiste autrichien Friedrich Hayek dans son oeuvre, « *la route de la servitude* »), est désormais renversée. Si une spirale existe aujourd'hui, c'est celle du marché.

Et ce credo ultralibériste a engendré une spirale à mon avis dangereuse : pour compenser les déficits budgétaires, il faut privatiser. Pour vendre les entreprises publiques à bon prix, il faut attirer les investisseurs étrangers. Pour attirer les investisseurs étrangers, il faut réduire les salaires et les « charges ». Ensuite, la couverture sociale des travailleurs devient trop généreuse dans le nouveau monde concurrentiel ainsi créé.

Progressivement, la logique lucrative envahit le public, dont la mission principale était de satisfaire des besoins collectifs. Evaluation, restructuration, délégation de mission : les compagnies sous-traitantes auxquelles on fait appel sont souvent d'autant plus concurrentielles que leurs personnels ne bénéficient pas du statut « privilégié » des fonctionnaires et ne s'encombrent pas de syndicats.

Au bout de la route, une fois que les entreprises et les services publics ont perdu leur spécificité et qu'on leur enjoint avant tout de faire des bénéfices, la voie de leur liquidation est ouverte. Et les exemples sont nombreux en Italie : Trenitalia qui gère les réseaux des chemins de fer, l'Enel producteur d'électricité, la Poste, Telecom.....

### **Au local.....**

Mais si une certaine logique stratégique des privatisations, que j'appellerai ultralibériste, est, à mon avis, très dangereuse, il y a, néanmoins, des privatisations sérieuses, celles qui ne se limitent pas à vendre les bijoux de famille pour couvrir les déficits et distribuer les dépouilles aux nomenklaturas en place. Au contraire, la privatisation est un instrument utile dans certaines situations.

C'est le cas, par exemple, de la privatisation de la BVA, la banque valdôtaine qui avait été créée par la Région Vallée d'Aoste pour briser le monopole du crédit exercé par les banques piémontaises (à savoir, SanPaolo et CRT). Un choix stratégique qui permet, aujourd'hui, un accès au crédit compétitif des moyennes et petites entreprises valdôtaines par le biais d'un Institut géré avec des critères à la fois d'entreprise et publics par Finaosta spa, une participée de la RAVA et un pôle de banques coopératives italiennes.

Un exemple, aussi, de la fausseté du postulat qui affirme que ce qui est public est nécessairement inefficace et coûteux, ce qui est privé est nécessairement économique et performant. Si la RAVA n'avait pas fait le choix stratégique de créer une banque, aucun particulier l'aurait fait pour des raisons qui découlent de la position de monopole des deux autres Instituts. Le choix, dans un deuxième temps, d'une gestion mixte s'est démontré capable de conjuguer les buts d'une entreprise avec les particularités d'un tissu économique caractérisé par une présence diffusée de petites entreprises artisanales.

Mais pour mieux comprendre les choix stratégiques en matière de privatisations en VdA il faut, d'abord, se pencher brièvement sur le particularisme de l'économie valdôtaine.

### **Le Particularisme de la VdA**

La VdA est la plus petite des régions italiennes et son territoire est caractérisé par la présence des plus hautes montagnes d'Europe. Pour ce qui est du tissu économique, à côté d'un secteur industriel lié au NTIC (en crise) et à l'acier (plus de 20% du PNB), on enregistre une présence capillaire des petites entreprises agricoles et artisanales (10% du PNB). Complètent cette panoramique le secteur du tourisme (presque 20% du PNB) et des services (45% du PNB)

De plus, il faut savoir que notre région est insérée dans un contexte je dirais récessif, qui ravage les économies de l'Europe entière. Néanmoins, bien que les conséquences soient perceptibles aussi dans notre réalité, notamment dans le secteur industriel, le système Vallée d'Aoste nous offre encore des données que nous retenons satisfaisantes. En effet, la qualité de la vie reste à un niveau élevé, le chômage est inférieur à la moyenne européenne et du point de vue strictement financier on nous reconnaît une fiabilité financière Double A de la part d'une des plus hautes notations admises par Standard & Poors.

En particulier, on enregistre un taux de chômage moyen d'environ 4%, une donnée encourageante vis-à-vis du 8,7% national et 8% européens enregistrés en 2003.

### **Taux de chômage régional, national et européen (1998-2003)**

Taux de chômage	1998	1999	2000	2001	2002	2003
VALLEE D'AOSTE	5,3	5,3	4,5	4,2	3,6	4,1
ITALIE	12,3	11,8	10,6	9,5	9,0	8,7
U.E.	10,8	9,0	7,9	7,4	8,4	8,0

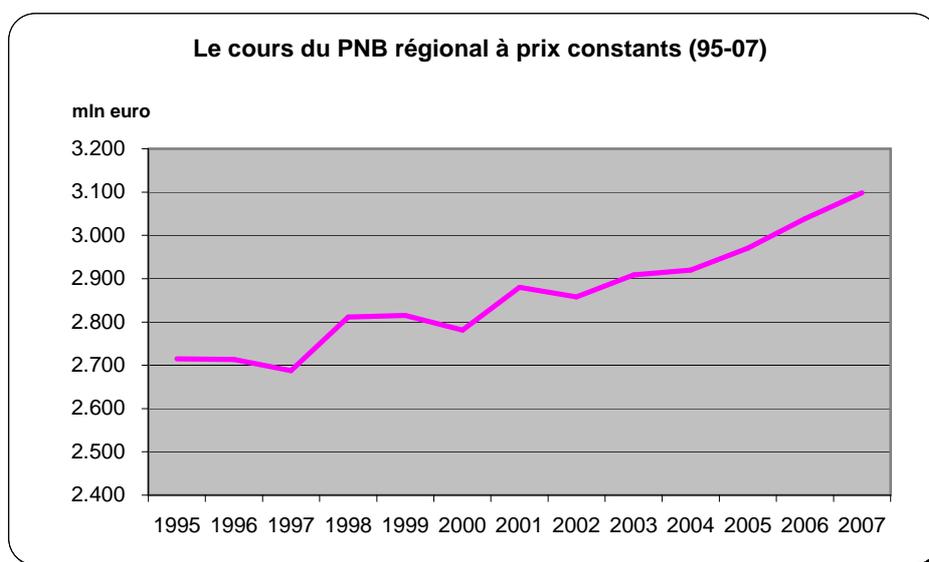
Sources: Documents de la Banque d'Italie. Rapport annuel ISTAT 2003 – contexte économique.

De plus, les données indiquent que notre Produit national brut (PNB), jusqu'aujourd'hui en phase de ralentissement, a rematé un parcours de croissance qui, selon les projections, devrait se confirmer le long de la prochaine année. Il s'est attesté, pour l'année 2003, à presque trois milliards d'euro.

#### P.N.B. à prix constants REGIONAL ET NATIONAL (2001-2003)

P.N.B. à prix constants (prix 1995)	2001	2002	2003
Valleé d'Aoste	2.880,02	2.858,23	2.909,00
Italie	1.032.985,30	1.036.700,51	1.039.366,80

Sources: ISTAT (2001-2002), SVIMEZ (2003).



Sources: ISTAT (1995-2002), SVIMEZ (2003), Prometeia (2004-2007).

En surcroît, je peux vous confirmer qu'on est en train d'investir d'avantage sur notre futur : c'est à dire que, conformément à notre mentalité d'hommes de montagne, on vise la cible d'un développement économique qui soit, à la fois, respectueux des valeurs sociales et de

l'environnement tout en promouvant, en même temps, la liberté d'entreprendre, seule garante de la prospérité économique. Dans le concret, on est au milieu d'un processus de renouvellement structurel des infrastructures qui, suite, notamment, à la crise des secteurs traditionnels, nous voit en première ligne, en Italie, en ce qui concerne la reconversion industrielle.

### **Les Choix stratégiques : entre intervention, rationalisation et privatisation**

Depuis l'acquisition d'un Statut d'autonomie spéciale, en 1948, la RAVA a conçu est continue à utiliser une stratégie que je définirai 'consciente et attentive à nos spécificités' : en effet, la dimension limitée du territoire et de la population, ainsi que les hauts coûts de construction et de gestion du réseau des infrastructures, ont déterminé une politique d'intervention de l'Etat qui est, nécessairement, plus marquée par rapport à la moyenne européenne.

Ce postulat, enracinée dans notre culture est confirmé par les résultats (à savoir, la VdA en '48 était une des régions plus pauvres d'Europe) a fait ainsi que la RAVA ait toujours choisi de rationaliser plutôt que de privatiser, bref de maintenir une forte présence mais uniquement dans les secteurs stratégiques.

En effet, encore aujourd'hui la RAVA est présente, directement ou par le biais de sa participé Finaosta spa, dans des secteurs telles que le réseau autoroutier, les deux tunnels, le réseau de distribution du gaz naturel (DIGRAVA) la gestion du système informatique (INVA) et des services (VALECO). L'instrument est toujours la possession d'un certain nombre d'actions privilégiées de ces entreprises de façon à pouvoir déterminer non pas la gestion ordinaire qui est dans les mains des particuliers, mais les choix stratégiques qui, avec une logique d'entreprise, pourraient pénaliser la VdA.

De plus, la RAVA a fait le choix, à partir de l'an 2000, d'acquérir et, ainsi, de gérer (par le biais de Finaosta spa) la richesse première du territoire valdôtain : la production d'énergie hydroélectrique.

Une décision qui s'est relevée un succès économique : en effet les revenus de sept mois sont à même, aujourd'hui, de couvrir l'amortissement d'une année entière. Et les perspectives sont celles d'une progressive réduction du coût de l'énergie pour les entreprises valdôtaines, à l'heure actuelle une des causes majeures de la perte de compétitivité du secteur industriel national.

Enfin, il faut savoir que les 9/10 des impôts des entreprises valdôtaines restent en Vallée d'Aoste : une source de retombées que la CVA (Compagnies des eaux de la Vallée d'Aoste) pourra contribuer à augmenter sensiblement.

L'autre stratégie, je disais, développée notamment dans les dernières années, par la RAVA, est la rationalisation des participations. Un exemple exhaustif nous vient d'un secteur incontournable pour le tourisme en VdA: les remontés mécaniques. En effet, du 1997 au 2004 (voir annexe) le choix a été d'une part celui des économies d'échelle avec l'unification, par exemple, de cinq sociétés dans une seule, la Monterosa ski, de l'autre de la réunification des compétences de gestion dans deux sociétés participés, à savoir Finaosta spa pour les choix de financement et Siski srl pour les services intégrés pour les remontés mécaniques.

Enfin, le Gouvernement a su rationaliser aussi les procédures bureaucratiques qui disciplinent tout ce patrimoine régional. Avec la loi 12 du 1997 on s'est dotés d'un texte unique qui veut qu'on puisse participer à une société après une délibération du Parlement, dans le cas où la participation serait majoritaire, ou du Gouvernement, si minoritaire.

Je conclurai cet aperçu en vous faisant part d'un cas de privations qui, au contraire de la BVA, a engendré des retombées négatives pour la collectivité : la privatisation de la Centrale laitière. La Centrale était une société de propriété régionale qui répondait à une précise stratégie de soutien du prix du lait payé aux agriculteurs pour que ce secteur, fondamental pour le maintien de notre territoire et pour le tourisme, pût survivre à la baisse du prix du lait enregistrée en Europe.

Eh bien, une décision de l'UE a contraint la RAVA à vendre ses actions aux particuliers sous prétexte qu'une participation dans une société en dette constitue une aide illégitime. La gestion du particulier, qui ne considérait pas cette société stratégique, a porté à la faillite de la Centrale. Conséquence : aujourd'hui la Centrale laitière n'existe presque plus, les éleveurs sont contraints à utiliser des parcours peu rémunérateurs pour vendre leur produit et, ainsi, sont moins à même de garantir le maintien du territoire.

**Note :**

1) Pyivi Munter et Norma Cohen, « Debt crisis threatens “fiscal Armageddon” », *Financial Times*, 1er avril 2004